



La permanence d'aide à l'écriture

La permanence d'aide à l'écriture, dispensée par Isabelle Cottier, bénévole de la Section, apporte aux apprenant-e-s un soutien dans la rédaction et la compréhension de différents types de textes.

Les séances d'aide à l'écrit sont ouvertes sur rendez-vous, de concert avec les apprenantes qui en font demande à leur formatrice.

Il peut s'agir de textes concernant p. ex:

- les rapports avec la commune
 - les services sociaux
 - le logement
 - le travail
 - les assurances
 - la poste
 - l'école des enfants
 - un litige
 - la rédaction d'un CV / sa lettre d'accompagnement
 - tout autre texte présentant des difficultés pour l'apprenant-e...
-